

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
DE LA REUNION

Avis CSRPN n° 2016-06

**AVIS DU CSRPN DE LA REUNION
SUR LE ZNIEFF MARINES**

RÉUNION PLENIERE DU **20 OCTOBRE 2016**

Pétitionnaire : MAREX

Lieu : Réserve Naturelle Marine, La Saline les Bains

Contexte et objet de la demande :

En 2012, la DEAL a lancé un marché pour l'élaboration des ZNIEFF marines. Le bureau d'étude PARETO a ainsi réalisé l'établissement des listes d'espèces, puis la définition des zones.

Ceci a permis l'élaboration de 17 fiches ZNIEFF de type 1 et 6 ZNIEFF de type 2, validées en 2014 par le CSRPN et en 2016 par le MNHN. Il s'agissait des zones les plus sensibles et/ou les plus remarquables ne nécessitant pas de prospection préalable.

	Validé en 2014	Soumis à la validation en 2016	Total
ZNIEFF de type 1	17	7	24
ZNIEFF de type 2	6	9	15

En 2015-2016, l'inventaire des ZNIEFF mer a été poursuivi sur d'autres zones intéressantes d'un point de vue écologique ou fonctionnel dans le cadre d'un marché passé avec le groupement MAREX. Ce second lot de ZNIEFF, moins sensible, est présenté au CSRPN pour validation.

Remarques préalables :

Le rapport rédigé par MAREX compte 59 pages. Le rapport est bien rédigé. Il est en outre bien illustré avec des photos bien choisies des différents types d'habitats rencontrés. Ce travail a été réalisé grâce à l'expertise de 5 experts compétents qui ont permis d'identifier les espèces soient directement *in situ* ou d'après les photographies soit après prélèvements.

Le travail a écarté les références douteuses. Enfin, les différentes étapes du projet ont été validées par un comité de suivi.

Ce travail a permis d'identifier 513 espèces dont 72 déterminantes. Il a également identifié 9 habitats (2 habitats nouveaux et 1 supprimé), dans des zones côtières peu profondes. Au total, cela fait 15 ZNIEFF de type 2 et 24 ZNIEFF de type 1.

Les deux nouveaux habitats sont :

- Les dômes et contreforts volcaniques (0-40m)
- la dalle volcanique continue ou affleurements horizon peu profond (0-20m) à méga colonies denses.

L'habitat supprimé est : les coulées volcaniques récentes à substrats durs (<20 ans) horizon intermédiaire et profond (20-60m).

Pour la gestion de la Réserve Naturelle Marine, il est intéressant d'avoir des informations sur les ZNIEFF qui l'encadrent : au nord et au sud. La Réserve Naturelle Marine serait d'ailleurs étudiée en termes de ZNIEFF dans un prochain travail.

La méthodologie employée y est bien expliquée.

Ce travail a une « entrée habitats ». Il serait également souhaitable d'avoir une « entrée espèces », notamment le lien habitats-espèces. Il est intéressant de constater que le site le plus riche en termes d'espèces est le sud sauvage (richesse spécifique et espèces uniques).

Le CSRPN note par ailleurs qu'il manque la liste globale des espèces par taxon.

Le travail futur portera sur :

- La zone nord : de St Denis à Ste Suzanne
- La réserve naturelle marine
- Des zones plus profondes et plus éloignées (banc des 90 miles ; habitats volcaniques...)
- Le lien habitats-espèces

Avis final:

Le CSRPN salue le travail collégial réalisé, la clarté de la méthodologie et de la présentation des résultats obtenus.

Le CSRPN rappelle l'importance de l'amélioration de la connaissance du milieu marin et de son évolution.

Le CSRPN valide :

- **la mise à jour de la liste des habitats déterminants.**
- **la mise à jour des espèces déterminantes.**
- **l'ajout de 7 ZNIEFF de type 2 et de 9 ZNIEFF de type 1.**

Le CSRPN demande que les listes d'espèces soient désormais fournies par ZNIEFF pour la validation.

Fait à Saint Denis, le

15 NOV. 2016

Le Président du CSRPN



Roland TROADEC